

## **Procès-verbal d'Assemblée Générale en date du lundi 22 juin 2026**

BRIDGE CLUB MONT-ST-AIGNAN – ROUEN METROPOLE

88, rue des Bulins 76130 Mont-St-Aignan

[bridgeclub.msa@orange.fr](mailto:bridgeclub.msa@orange.fr) 02 35 70 64 54

Le 22 juin 2026 à 18 h, les membres de l'association Bridge Club Mont-St-Aignan – Rouen Métropole se sont réunis à Mont-St-Aignan dans les locaux de l'association en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents, en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du procès-verbal.

Le quorum(199) a été atteint : 95 membres étaient présents et 125 procurations avaient été dûment remises, d'où une participation effective de 220 participants sur 398 membres. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts.

L'Assemblée était présidée par Monsieur Dominique FOLLET, président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Monsieur Jean-louis BION, vice-président de l'association. Monsieur Jean-claude LEBARON, vérificateur des comptes de l'association, était absent. Le Président a lu son Rapport de contrôle.

L'ordre du jour a été rappelé par le président :

Discours introductif

Rapport Moral

Rapport financier et budget prévisionnel

Lecture du Rapport de M. J-C LEBARON, Vérificateur des comptes annuels du Bridge Club de Mont Saint Aignan.

Quitus donnés par l'Assemblée : Rapport Moral, Rapport Financier. Approbation du Budget Prévisionnel et des tarifs associés.

Désignation pour l'exercice à venir du Vérificateur des Comptes.

Le Président a rappelé que l'ensemble des documents, hormis le discours introductif et le Rapport du Vérificateur, avaient été adressés à chacun des membres du Club.

Le Rapport Moral du Président a été adopté à l'unanimité moins 5 abstentions. Tous les autres documents présentés ont été approuvés à l'unanimité des présents et des représentés. Le budget prévisionnel a été adopté à l'unanimité. M. J.-C. LEBARON a été à nouveau élu Vérificateur aux comptes pour la saison 2026/2027, à l'unanimité.

L'AG devait être une AG électorale mais le président Dominique FOLLET ayant annoncé *in extremis* qu'il décidait de ne pas se représenter, l'élection à scrutin de liste n'a pu se tenir. Le Président a longuement expliqué les raisons de sa décision : il lui est insupportable que des propos critiques soient tenus et largement réitérés « en off », même si ce persiflage est le fait de très peu de personnes. Toute critique est utile dès lors qu'elle se tient en face de la personne critiquée, qui peut alors répondre et agir, prenant en compte, ou pas, ce qui lui est dit, dans un cadre démocratique et transparent. S'investir dans l'association est énergivore et chronophage, et le seul carburant du bénévole est la passion. Celle-ci est très menacée par les comportements précités.

Compte tenu du soutien massif de l'Assemblée Générale, des messages de soutien chaleureux de nombreux membres, et notamment des piliers du Club, Dominique FOLLET n'exclut pas de présenter la liste prévue en juin à l'AG électorale de septembre, dont il est décidé en AG qu'elle se tienne le lundi 28 septembre à 18 h. Le club a un besoin impérieux d'unité et de cohésion pour affronter les 4 ans de la nouvelle mandature, qu'on se le dise !

Rappel de la composition du C.A. actuel : Liliane ARLOT\*, Gilles ASSENARD (Secrétaire Général), Jean-Louis BION (vice-président), Michel BORDE (compétitions), Marie-Laure DOUSSOT, Frédéric FEENY, Dominique FOLLET (président), Benoît GONAND, Gérard GROS, Annie LE BER, Annie LEFEVRE-SCHELLES, Florence MORELLE (trésorière), François TERRIÉ (Directeur de l'Ecole)

\*Liliane a annoncé qu'elle mettait fin à tous ses mandats à compter du 30 juin 2026.

L'Ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le président de séance

Le secrétaire de séance